



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
24 mai 2023  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 24 mai 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de Malte a l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 24 mai 2023 que le Chef de la délégation de l'Union européenne, Olof Skoog, a adressée à la Présidente du Conseil de sécurité au nom de l'Union européenne et de ses États membres à l'occasion de la séance d'information qui se tiendra demain sur la question de la paix et de la sécurité en Afrique : ressources prévisibles, durables et utilisables sagement (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente  
(*Signé*) Vanessa **Frazier**



## **Annexe à la lettre datée du 24 mai 2023 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

Nous souhaitons remercier la Présidence suisse du Conseil de sécurité d'avoir pris l'initiative d'organiser une séance d'information sur les ressources prévisibles, durables et utilisables sagement dans le contexte de la paix et de la sécurité en Afrique. Cette discussion arrive à point nommé, après la publication du rapport du Secrétaire général concernant le financement des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine, qui a, selon nous, donné un nouvel élan à ce processus.

Il y a longtemps que les pays d'Afrique demandent un financement durable et prévisible des opérations de soutien à la paix sous conduite africaine sur lequel ils puissent compter. Dans le contexte actuel marqué par le risque croissant d'instabilité, de conflit et de nouvelles menaces que décrit le Secrétaire général dans son rapport, cette question est d'autant plus d'actualité et doit être examinée.

L'Union européenne est le partenaire qui apporte le plus grand soutien politique, financier et technique à l'Union africaine en ce qui concerne les questions liées à la paix et à la sécurité. À ses côtés de la création de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique en 2003 à celle de la facilité européenne pour la paix en 2021, elle est depuis longtemps un partenaire essentiel de l'Afrique et défend fermement, en particulier, les opérations de soutien à la paix sous conduite africaine. Nous continuerons sur cette voie, comme nous l'avons réaffirmé au sixième sommet Union européenne-Union africaine en février 2022 et comme l'atteste notre décision d'allouer 600 millions d'euros à la facilité européenne pour la paix pour la période 2022-2024. À nos yeux, les investissements importants que nous avons consentis contribuent à asseoir la stabilité et la prospérité en Afrique et font rempart contre les dangers que sont les menaces régionales et mondiales.

L'Union européenne est attachée au financement adéquat, prévisible et durable des opérations de soutien à la paix menées sous la conduite de l'Union africaine, souscrit à l'utilisation des contributions au budget de l'ONU pour mener de telles opérations autorisées par le Conseil de sécurité et soutient l'application du cadre réglementaire de l'Union africaine relatif aux droits humains dans ce contexte.

Nous soulignons en outre l'engagement, à la fois financier et politique, que nous avons pris de traduire sur le plan opérationnel les politiques de diligence voulue en matière de droits humains de l'Union africaine, lequel reflète l'un des principaux piliers de la politique extérieure de l'Union européenne. L'Union européenne finance le projet tripartite qu'elle mène avec l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine visant à améliorer et à traduire sur le plan opérationnel le cadre réglementaire de l'Union africaine relatif aux droits humains, une étape décisive pour tirer parti des contributions au budget de l'ONU.

Nous félicitons l'Union africaine et ses États membres d'avoir adopté le document de consensus sur le financement des activités en matière de paix et de sécurité menées en Afrique. Nous nous réjouissons également de ce qui est fait pour l'entrée en service du Fonds pour la paix de l'Union africaine et encourageons les États membres de l'Union africaine à prendre et à promouvoir de nouvelles mesures. Le partage des charges et des responsabilités, y compris par l'Union africaine, est essentiel, notamment que celle-ci soit davantage aux commandes.

Nous prenons acte de la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine qui s'est tenue au niveau ministériel le 12 mai 2023, à laquelle les trois membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU ont été priés de reprendre leurs

consultations avec les parties prenantes au sujet de l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité sur le financement des opérations de soutien à la paix menées sous la conduite de l'Union africaine. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer à ce processus avec les membres africains du Conseil de sécurité et d'autres parties prenantes dans les prochains mois.

L'Ambassadeur,  
Chef de délégation  
(*Signé*) Olof **Skoog**

---